



**COMPTE RENDU DE LA  
SEANCE DU  
Samedi 23 mai 2020  
à 10h30**

**Membres présents** BESSON Guy, BONHOMME Gilbert, CHIRAT Magali, FAURE Pierre Paul, FAYOLLE Christian, GARIN Thérèse, GARNIER Philippe, GOY Chrystèle, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, MURAT Delphine, MURIGNEUX Cyril, MURIGNEUX Thérèse, PROTIERE Fabien, TRUC Frédéric

**DECISION DU NOMBRE D'ADJOINTS A ELIRE**

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal nouvellement élus lors des élections du 15 mars 2020 à décider du nombre d'adjoints à élire selon les dispositions de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose de fixer à 4 le nombre d'adjoints au Conseil Municipal de Meys et invite l'Assemblée à délibérer. Le conseil municipal décide à l'unanimité

**INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est procédé à l'élection du maire : Monsieur Philippe GARNIER est le seul candidat. Monsieur GARNIER est élu maire à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du 1er adjoint : Monsieur Richard GRAEL est le seul candidat. Monsieur Richard GRAEL est élu 1er adjoint à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du 2ème adjoint : Monsieur Christian FAYOLLE est le seul candidat. Monsieur Christian FAYOLLE est élu 2ème adjoint à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du 3ème adjoint : Monsieur Patrice JOASSARD est le seul candidat. Monsieur Patrice JOASSARD est élu 3ème adjoint à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection du 4ème adjoint : Monsieur Guy BESSON est le seul candidat. Monsieur Guy BESSON est élu 4ème adjoint à l'unanimité.

**LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

Monsieur le Maire fait une lecture de la charte.

**AVENANT CONVENTION FINANCIERE DE LA CANTINE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la cantine scolaire est gérée par une association « les P'tits Marmitons ». Une convention d'objectif est signée avec l'association de la cantine scolaire. Cette convention prévoit de soutenir financièrement les actions de cette association lorsqu'elles sont justifiées. Dans cet épisode de crise sanitaire majeure, la mairie et l'association sont engagées mutuellement pour proposer des solutions pour participer à la réouverture de l'école communale. L'option du repas tiré du sac a été retenue car elle propose la meilleure

solution pour respecter le guide des recommandations sanitaires liées au COVID. Les familles ne payant plus de ticket repas et les charges d'encadrement ayant augmentées, l'association s'est vue contrainte d'augmenter le temps de travail de sa salariée et de l'agent territoriale. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de Meys de voter une subvention exceptionnelle afin de couvrir cette hausse imprévue de masse salariale estimée à 2 500 €. Le montant de la subvention sera régularisé à la hausse ou à la baisse, après l'AG de l'association et sur présentation de son bilan, en septembre 2020. Cette subvention est votée à 14 voix une personne membre de l'association s'abstient

**DEMANDE DE SUBVENTIONS DSIL**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune de Meys est engagée depuis le mandat municipal de 2008 dans une démarche de développement durable et de lutte contre le changement climatique. À ce titre la commune a entamée en 2009 une démarche écoquartier. En 2019, le 1er plan guide des Monts-du-Lyonnais, a défini les contours des aménagements prioritaires sur les 10 ans à venir. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de déposer une demande de subvention au titre du DSIL pour les premières études de faisabilité de ce plan guide. Monsieur le Maire explique que la demande porte sur l'étude des actions de réalisation de cheminements piétonniers, de parcours pédagogiques sur le Talweg identifié au cœur du village et pour lequel la commune souhaite conserver et valoriser cet espace remarquable, à la gestion des eaux pluviales et création de zone humide ou terres perméables. Il rappelle que les objectifs poursuivis sont toujours dans cet esprit de favoriser la mobilité piétonne, le développement de la biodiversité, et le développement de la sensibilisation du public aux enjeux du développement durable, ainsi que l'augmentation sur la commune des lieux de rencontres intergénérationnels. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette demande de subvention pour la dotation soutien à l'investissement local.

**Questions diverses**

-Création d'une nouvelle association de foot le 01/07/20 suite à la fusion de l'ASM et Association de Grézieux : l'**association sportive Meys-Grézieux**, et un projet de réfection du terrain de foot



Philippe GARNIER  
Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée